

Sie erhalten die Einladung auf Deutsch in unserem Büro oder unter www.empuriabrava.eu

Pasar por Secretaria o en www.empuriabrava.eu para obtener esta información en CAS/CAT

Go to Reception or visit www.empuriabrava.eu to obtain this notification in English.



Convocation Assemblée Générale

Communauté d'Usagers de la Marina Intérieure
d'Empuriabrava

Castelló d'Empuries, le 19 septembre 2015

Salle Polivalent C. Marín – Ctra. de Palau s/n

Accès d'entrée >09 :45 - Première Convocation 10 :00.

Seconde Convocation à 10:30h

Pour assister à l'assemblée, une accréditation est requise.

Nous vous prions de vous présenter en avance afin de procéder au contrôle des accréditations et pour retirer, le cas échéant, des oreillettes. Merci.

Conformément aux statuts de la Communauté, une Assemblée Générale se tiendra le 19 septembre prochain, aux heure et lieu ci-dessus indiqués. Veuillez trouver ci-après l'Ordre du Jour détaillé.

Particularités relatives au fonctionnement de l'Assemblée :

ACCREDITATIONS Pour participer et fournir la preuve de son statut de membre de la Marina Intérieure d'Empuriabrava, l'utilisateur devra se présenter au Secrétariat de la Communauté, du 7 au 18 septembre, afin de retirer l'accréditation correspondante sans laquelle il ne pourra assister à l'Assemblée. L'utilisateur pourra effectuer cette démarche par le biais d'Internet à condition que les données concordent en tous points. (Une seule accréditation suffira pour les votes par procuration, se reporter au formulaire ci-après).

LANGUES et TRADUCTION L'Assemblée se déroulera indifféremment dans les langues officielles, en espagnol et/ou en catalan. Lors de l'Assemblée, afin de faciliter la compréhension à l'ensemble des participants non hispanophones, un service de traduction simultanée (espagnol > français, anglais et allemand et vice versa) sera mis à leur disposition. Pour garantir le bon fonctionnement de ce Service, les Usagers concernés, qui participeront à l'Assemblée et souhaitent bénéficier de la traduction, devront envoyer confirmation avant le 16 septembre 2015, en remplissant le formulaire disponible à titre de réservation. Il ne nous sera pas possible de garantir ce service de traduction simultanée sans réservation anticipée.

DOCUMENTATION Les Documentations complémentaires relatives à cette Convocation sont disponibles à la fin du présent document, auprès du Secrétariat de la Communauté, sur le tableau d'affichage du même secrétariat ainsi que sur www.empuriabrava.eu à partir du 1 septembre.

ORDRE du JOUR Assemblée Générale 2015

Attention, la version Officielle de l'Ordre du Jour est la version en espagnol, traduction non certifiée.

1. Rapport de la Présidence, période décembre 2011 - 18 septembre 2015. *(Commentaire particulier sur la Demande PO757/2012 et jugement consécutif 12/2015) si vous le souhaitez, voir document sur :*
http://www.empuriabrava.eu/usuaris_marina/ckfinder/userfiles/files/PO%20757_2012_%20SENTENCIA.pdf

2. Rapport/commentaire situation concernant la gestion des canaux Ports Generalitat / Mairie / Concessionnaire.
3. MCS – Rapport d'opérations réalisées concernant nettoyage, conservation/maintenance et surveillance. Fin 2014 à septembre 2015.
4. MCS – Clôture Comptable Exercice 2014
5. MCS – Pré-bilan Comptable Exercice 2015 (premier semestre)
6. Proposition pour renouveler/confirmer les statuts aux articles 6 et 8 et décision identification amarres (*Conformément à jugement 12/2015*) et autres propositions.

Article 6. - Organes de la Communauté d'Usagers

Point 2. La Présidence de la Communauté d'Usagers incombe au membre de celui-ci qui sera désigné par l'Assemblée Générale. ~~L'exercice de cette charge pourra être rétribué.~~ (Vote)

Point 4. Le Secrétariat de la Communauté d'Usagers incombera à la personne physique ou juridique qui sera désignée par l'Assemblée Générale. Le secrétaire ne devra pas nécessairement avoir la condition de membre de la Communauté d'Usagers. Les fonctions de secrétaire pourront être rétribuées. (Vote)

Article 7.- Présidence

Point 2. La Présidence de la Communauté d'Usagers pourra déléguer toutes ses fonctions, ou une part d'elles, en raison d'absence ou empêchement physique, sur la figure du vice-président dont la charge sera dûment confirmé alors par l'Assemblée Générale. (Vote)

Article 8

Point f. Désigner, le cas échéant, les organes représentatifs de la *Comunitat d'Usuaris*, auxquels le président o vice-président, pourra déléguer ses fonctions. (Vote)

Décision pour l'identification *in situ* des amarres (Vote)

7. Proposition de répercuter les frais de réclamation de dettes aux débiteurs de la communauté. Estimations faites du coût de toutes les ressources nécessaires pour faire une réclamation de dette, il est établi de 40 € pour chaque formalité. Ce montant pourra varier en fonction des coûts qui la génèrent. (Vote)
8. Élection charge secrétaire. Présentation candidatures / Désignation de la nouvelle charge de secrétaire sur vote.
9. Pour la fin prochaine de la période d'exercice. Élection charge Présidence. Présentation candidatures / Désignation de la nouvelle/prochaine charge de président sur vote.

10. Proposition de limitation navigation de tout type de JetSki's, positionnement. Propositions. Vote.
11. Estimation situation négociations Generalitat - Mairie - Concessionnaire / Proposition éventuelle ? Vote si nécessaire.
12. Désignation de membres de la Comunitat d'Usuaris pour collaborer en tant que membres du conseil et contacts auprès de leurs voisins co-usagers et du MCS, de la presse, etc. Ainsi que de collaborateurs sur des aspects concrets tels que : navigation, écologie, urbanisme, sports, etc.
13. Création, parmi les membres du Conseil de Direction d'une Commission de Contrôle Économique, de cinq personnes, pour superviser les budgets actuels et, le cas échéant, en proposer au Concessionnaire de nouveaux pour le quinquennat 2016-2020.
14. Mesures à demander au Concessionnaire pour exiger l'accomplissement du Règlement à l'égard d'usagers non enregistrés ou d'usagers enregistrés mais qui refusent de collaborer avec la communauté.
15. Présentation/Commentaires concernant l'Agenda prévu pour la communauté sur l'exercice septembre 2015 – septembre 2016. (?)
16. Vœux et question.
17. Lecture du pré-procès-verbal avec résultats détaillés des votes.

Toutes les propositions sont mises aux voix, conformément aux dispositions des Statuts. Nous vous rappelons que les usagers de la Marina non membres ne peuvent assister à l'Assemblée et que les membres qui n'ont pas honoré leurs paiements en 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 ne disposeront pas de droit de vote, conformément aux dispositions de l'art. 14 des Statuts.

Nous encourageons les usagers non membres à s'inscrire et à collaborer ainsi aux objectifs fixés par la Communauté, jusqu'au 16h du 18 (inclusif) septembre, pour participer et connaître directement les événements de la Marina d'Empuriabrava.

Empuriabrava, le 1 septembre 2015



N.J. Ferrer

President Comunitat d'Usuaris de la Marina Interior d'Empuriabrava

Empuriabrava a besoin de vous !

Votre collaboration sera précieuse pour la Marina et la Communauté.

Si vous êtes intéressés, veuillez nous contacter. Votre aide nous intéresse. Nous pouvons nous rencontrer, nous connaître et échanger nos points de vue pour avancer. Merci.

Comunitat d'Usuaris de la Marina Interior d'Empuriabrava

tel. + 34 972 451 239 - info@empuriabrava.eu – www.empuriabrava.eu

Service Usagers de 9 h à 17 h du lundi au vendredi et de 9 h à 13 h le samedi

Edifici Capitania - Port d'Empuriabrava - 17487 Empuriabrava



Convocation Assemblée Générale 2015

Communauté d'Usagers de la Marina Intérieure d'Empuriabrava

Castelló d'Empúries, le 19 septembre 2015

Salle Polyvalente - r. Marín – rou. de Palau s/n

Accès d'entrée >09 :45 - Première Convocation 10:00 - **Seconde Convocation à 10 :30 h**

Pour assister à la réunion, il faut être muni d'une autorisation et arriver à l'avance pour le contrôle des autorisations et pour prendre, le cas échéant, un casque de traduction. Merci

DEMANDE d'ACCRÉDITATION

Je soussigné/e M./M^{me}

usager/usagère de l'amarrage n° de la Marina d'Empuriabrava, titulaire

de CNI/Passeport/permis de conduire par le biais du présent document,

demande la gestion de l'accréditation nécessaire à la participation à l'Assemblée Générale 2015 de la Communauté des Usagers de la Marina Intérieure d'Empuriabrava qui se tiendra le 19 septembre 2015.

Signature :

Remarque : POUR QUE LE SECRÉTARIAT DE LA C.U.M.I.E PUISSE ÉMETTRE L'ACCRÉDITATION SOLLICITÉE, LES DONNÉES INSCRITES AU REGISTRE DEVRONT COÏNCIDER EN TOUS POINTS AVEC CELLES INDIQUÉES SUR LE PRÉSENT DOCUMENT. Pour retirer l'accréditation auprès du Contrôle des Accréditations, Secrétariat ou à l'Entrée le jour de l'Assemblée, vous devrez présenter une pièce d'identité officielle. Merci de votre participation.

À remettre en main propre au Secrétariat ou émettre le document de façon télématique sur www.empuriabrava.eu <16h / 18-09-2015



Convocation de l'Asse. Générale / Délégation de Vote

Communauté d'Usagers de la Marina Intérieure d'Empuriabrava

Castelló d'Empúries, le 19 septembre 2015

Salle Polyvalente - r. Marín – rou. de Palau s/n

Accès d'entrée >09 :45 - Première Convocation 10:00 - **Seconde Convocation à 10 :30 h**

Pour assister à la réunion, il faut être muni d'une autorisation et arriver à l'avance pour le contrôle des autorisations et pour prendre, le cas échéant, un casque de traduction. Merci

DÉLÉGATION DE VOTE.

Le/la soussigné(e)

qui utilise le poste d'amarrage numéro de la Marina Interior d'Empuriabrava, par le présent document,

accorde une délégation de vote en faveur de M./Mme dont la Carte nationale d'identité/le Passeport porte le numéro

pour qu'il/qu'elle puisse assister en mon nom à l'Assemblée Générale 2015 de la Communauté d'usagers de la Marina Interior d'Empuriabrava devant avoir lieu le 19 septembre de l'année en cours.

Signature :

Remarques : À la présente documentation il faudra joindre une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport de la personne qui accorde la délégation de vote.

Attention : **POUR QUE CETTE DÉLÉGATION SOIT VALIDE, IL FAUDRA L'ENREGISTRER AU SECRÉTARIAT DE LA C.U.M.I.E. POUR QU'ELLE DEVIENNE UNE AUTORISATION EN BONNE ET DUE FORME. Merci de votre participation**

À remettre en main propre au Secrétariat ou émettre le document de façon télématique sur www.empuriabrava.eu <16h / 18-09-2015



Convocation de l'Asse. Générale / Casques Traduc.

Communauté d'Usagers de la Marina Intérieure d'Empuriabrava

Castelló d'Empúries, le 19 septembre 2015

Salle Polyvalente - r. Marín – rou. de Palau s/n

Accès d'entrée >09 :45 - Première Convocation 10:00 - **Seconde Convocation à 10 :30 h**

Pour assister à la réunion, il faut être muni d'une autorisation et arriver à l'avance pour le contrôle des autorisations et pour prendre, le cas échéant, un casque de traduction. Merci

RÉSERVATION DE CASQUES DE TRADUCTION

- Nous offrirons un service de traduction simultanée de l'espagnol à l'allemand, à l'anglais et au français et de ces langues vers l'espagnol.

Le/la soussigné(e)

utilisateur/trice du poste d'amarrage numéro de la Marina Interior d'Empuriabrava, par le présent document,

demande que lui soit réservé un casque de traduction pour l'Assemblée.

Et j'accepte les conditions suivantes de Location/Prêt :

Au moment de prendre possession de l'appareil, je laisserai en garantie une pièce d'identité qui sera conservée en dépôt jusqu'au retour de l'appareil.

En cas de perte ou de bris, je devrais payer 250 €.

Les Usagers enregistrés et non collaborateurs, au moment de recueillir l'autorisation, devront payer 10 € pour la location de l'appareil.

Signature :

À remettre en main propre au Secrétariat ou émettre le document de façon télématique sur www.empuriabrava.eu <16h / 18-09-2015